

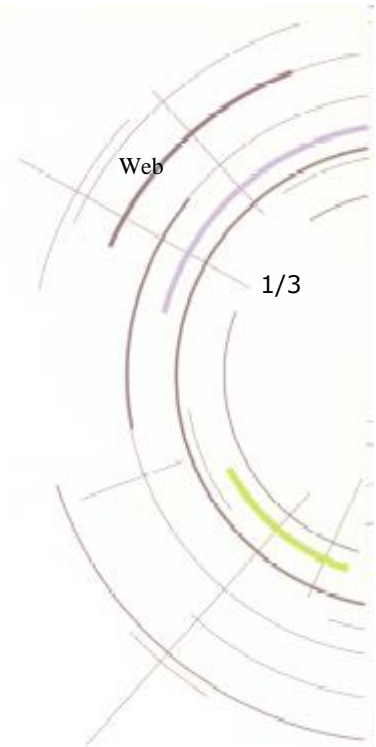
LEASING : un programme EXTRA-BANCAIRE pour votre activité de financement des ventes.

Publié par myvpm.fr le 5 mars 2019 - mis à jour à 11:36

Qu'est-ce que BRAND VOICE ?



Sur un marché où le secteur bancaire couvre les principaux besoins des entreprises, les institutions non-bancaires prennent peu à peu de l'ampleur avec 1,4 milliard récolté en 2018*. Face à cette tendance, Agora Finance Services (AFS), lance son nouveau mode de financement EXTRA-BANCAIRE.



Comment refinancer ses créances issues de contrats de location et développer son activité ?

Depuis des années, les industriels au sens large, proposent des offres locatives, refinançant leurs biens auprès d'établissements spécialisés, devant ainsi respecter leurs règles et conditions, tout en perdant la gestion et la valeur même du contrat de location.

Perte du lien commercial, actifs éligibles limités, perte de la propriété des biens, les contraintes sont multiples et les entreprises ne peuvent maîtriser totalement leur offre locative.

VPF : VENDOR PROGRAM FINANCING, une solution alternative

Fonds commun financé par des investisseurs indépendants, VPF est un programme innovant de refinancement de créances issues de contrat de location.

L'industriel conserve la propriété du contrat et sa gestion, VPF rachète simplement les créances issues de la chaîne de loyers.

Vous CONSERVEZ la relation commerciale et CAPTEZ les marges de vos contrats de location

Avec la mise en place d'un contrat de location, un lien de confiance se crée, ce qui permet d'ajouter des services et ventes supplémentaires. En cédant vos contrats vous rompez ce lien. En ne refinançant que les créances, l'industriel conserve le contrat, la relation commerciale, ainsi que la gestion quotidienne.

De plus, en conservant la propriété du contrat vous allez capter les marges locatives. Marges de mise en place (pré-loyers, services, frais, assurance) mais également les marges d'évolution et de fin de contrat (prolongation, revente du matériel).

Véritable levier commercial, le rachat de vos créances par le fonds, vous permet de développer vos marges et ainsi votre croissance.

A QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

VPF est un programme qui s'adresse à des industriels (fabricants, grossistes, détaillants) matures, proposant ses biens et services en location, à la recherche de solutions alternatives complémentaires aux refinancements classiques (cession, crédit-bail adossé, endettement) pour monétiser par exemple, les créances d'actifs loués et immobilisées au bilan.

COMMENT CA FONCTIONNE ?

Après une étude du profil de votre activité, financier, commercial et opérationnel, nous analysons votre parc locatif en place et déterminons les critères d'éligibilités de vos futurs contrats de location (montant, durée, etc..).

Vous originez les contrats de location et cédez à fréquence régulières vos créances. Les loyers de vos clients sont versés sur un compte dédié, à votre nom.

POUR QUELS TYPE DE CONTRAT ?

VPF s'adresse à des industriels de qualité, proposant une solution globale composée de matériels ou packagées, générant un CA locatif minimal de 2.5M€ sur une clientèle diversifiée. Les créances publiques sont éligibles.

A VOS COTES

Agora Finance Services et GTI Asset Management, partenaires spécialisés vous permettent de capter la chaîne de valeur et ainsi de vous développer en toute indépendance.

AFS est aussi éditeur de logiciel de gestion de contrat de location, myVPM*.

*baromètre du crowdfunding en France 2018 - KPMG / FFF

** www.myvpm.fr